



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-009-2021-10

PUBLIÉ LE 6 OCTOBRE 2021

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France / département réglementation des transports routiers

IDF-2021-09-23-00011 - ARRÊTE DRIEAT IDF 2021-0656 portant la désignation des membres du jury d'examen, d'attestations de capacité professionnelle (4 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et des
transports d'Île-de-France

IDF-2021-09-23-00011

ARRÊTE DRIEAT IDF 2021-0656 portant la
désignation des membres du jury d'examen,
d'attestations de capacité professionnelle



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France**

Paris, le 23 septembre 2021

ARRÊTE – DRIEAT – IDF 2021-0656

Portant la désignation des membres du jury d'examen, d'attestations de capacité professionnelle

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE, PRÉFET DE PARIS,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le code des transports, notamment ses articles R3113-1, R3211-1 et R1411-1,

VU l'arrêté ministériel du 20 décembre 1993 modifié relatif à la délivrance de l'attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de transporteur public routier de personnes, de transporteur public routier de marchandises et loueur de véhicules et de la profession de commissionnaire de transport,

VU l'arrêté du 4 octobre 2011 fixant la rémunération des agents publics et des personnes participant, à titre accessoire, à des activités de formation et de recrutement pour le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement à l'exclusion des agents publics et des personnes relevant de l'École nationale de l'aviation civile,

VU l'arrêté n°IDF-2021-03-31-00013 du 31 mars 2021 du préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris, portant délégation de signature à Madame Emmanuelle GAY, directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, en matière administrative ;

VU la décision DRIEAT-IDF n°2021-0005 du 1^{er} avril 2021 portant organisation de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France,

VU la décision DRIEAT-IDF n°2021-0566 du 3 septembre 2021 de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France portant subdélégation de signature en matière administrative ;

ARRÊTE

Article 1 :

La composition du jury d'examen pour l'obtention des attestations de capacité aux professions du transport routier du centre de Paris est fixée comme suit pour une durée de un an.

Membres :

- Michel ALBERT, technicien supérieur principal du développement durable,
- René ALBERTI, attaché d'administration de l'état,
- Marc ARBIOL, contrôleur divisionnaire des transports terrestres,
- Alexandre ASSOUVIE, adjoint administratif de l'état,
- Cédric BALLAN, adjoint administratif de l'état,
- Véronique BALLATOUR, secrétaire administrative et de contrôle du développement durable,
- Nicolas BARRET, contrôleur des transports terrestres,
- Benjamin BELKEBLA, technicien supérieur en chef de l'économie et de l'industrie,
- Cynthia BELLEGARDE, adjoint administratif,
- Moussa BELOUASSAA, conseiller d'administration du développement et de l'aménagement durable,
- Reynod BERAL, agent d'exploitation principal,
- Sophie BERNAR, contrôleur des transports terrestres,
- Audrey BOIRE, contrôleur des transports terrestres,
- Alexandre BORDE, technicien supérieur principal du développement durable,
- Virginie BORREL, Inspectrice du permis de conduire et de la sécurité routière,
- Salma BOUAMER SARWAR, adjoint administratif principal de 1ère classe,
- Warda BOURICHE, secrétaire administrative et de contrôle du développement durable,
- Damien BOURGEOIS, contrôleur des transports terrestres,
- Lucie BOUYER, ingénieur des travaux publics de l'État,
- Viviane Acoubatchi BROU AHOUSSE, contrôleur des transports terrestres,
- Jean-Charles CEPISUL, technicien supérieur principal du développement durable,
- Raphaël CHATELIER, contrôleur des transports terrestres,
- Sofiène CHELLAH, chef d'équipe exploitation principal,
- Cyril CIRETTE, ouvrier des parcs et ateliers,
- Aurélien COLLARD, agent d'exploitation principal,
- Laëtitia CROUSIL-PRUVOT, adjoint administratif principal 1ère classe,
- Pascal DOBEL, adjoint administratif principal 2ème classe,
- Alexandre DOS SANTOS GASPARD, agent d'exploitation principal,
- Valérie DUCREUX, secrétaire administratif et de contrôle du développement durable,
- Gina DUVALLON, secrétaire administratif et de contrôle du développement durable,
- Béatrice FERREIRA MARTINS, secrétaire administrative et de contrôle du développement durable,
- Serge FLORENTINE, adjoint administratif de l'état,
- Rodolphe FLOTAT, adjoint administratif principal 2ème classe,
- Xavier FROMAGEAU, technicien supérieur principal du développement durable,
- Alfred GALION, contrôleur des transports terrestres,
- Emeline GARGADENNEC, technicien supérieur principal du développement durable,
- Marie-Line GAS, adjoint administratif principal 2ème classe,
- Clémence GELIS, contrôleur des transports terrestres,
- Bernard GIMARD, contrôleur des transports terrestres,
- Véronique GODARD, contrôleur divisionnaire des transports terrestres,
- Cécilia GOMIS, adoint administratif,
- Kelly GUENDOUZ, secrétaire administratif et de contrôle du développement durable,
- Isabelle GUEYE, adjoint administratif principal 2ème classe,

21/23 rue Miollis – 75732 PARIS CEDEX 15

Standard : 01 40 61 80 80

www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/

www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/

2/4

- Isabel GUILLAMOT, secrétaire administratif et de contrôle du développement durable,
- Paule HORTH, adjoint administratif de l'état,
- Céline HOUPEAUX, contrôleur des transports terrestres,
- Marie HUBERT, contrôleur des transports terrestres,
- Sandrine JANSSEN, adjoint administratif principal 2ème classe,
- Thomas JOUBIN, technicien supérieur principal du développement durable,
- Nathalie JUIN, contrôleur des transports terrestres,
- Sophie JUNKERE, technicien supérieur du développement durable,
- Benoît LAGUET, contrôleur des transports terrestres,
- Sabrina LANDUREAU, technicien supérieur principal du développement durable,
- Jacques LAURENT, attaché d'administration de l'État,
- Murielle LE DORVEN, secrétaire administratif et de contrôle du développement durable,
- Delphine LE REBOURS, Inspectrice du permis de conduire et de la sécurité routière,
- Olivier LEBEAU, chef d'équipe d'exploitation principal,
- Evelyne LEGROS, secrétaire administratif et de contrôle du développement durable,
- Alexandra LEJEUNE, agent contractuel,
- Cristina LEJEUNE, adjoint administratif principale 2ème classe,
- Xavier LEJEUNE, attaché principal d'administration de l'état,
- David LLUIS, secrétaire administratif et de contrôle du développement durable,
- Anli MADI-SOUFFOU, contrôleur des transports terrestres,
- Pierre MAGNOLIA, attaché d'administration de l'état,
- Claude MARIN-LAMELLET, contrôleur divisionnaire des transports terrestres,
- Laure MARTIN, technicien supérieur principal du développement durable,
- Elisabeth MARTINS, secrétaire administratif et de contrôle du développement durable,
- Fouad MEGUENINE, contrôleur des transports terrestres,
- Lydie MESSAD, secrétaire administratif et de contrôle du développement durable,
- Nassufdine MOHAMED, contrôleur des transports terrestres,
- Jean-Christophe MORIZOT, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État,
- Josué MOUSTACHE, chef d'équipe d'exploitation principal,
- Mathia NEGROBAR, contrôleur des transports terrestres,
- Steve PLAISANT, contrôleur des transports terrestres,
- Denis PRUDHOMME, technicien supérieur en chef du développement durable,
- Béatrice RAMASSAMY, secrétaire administratif et de contrôle du développement durable,
- David RECOQUILLON, attaché principal d'administration de l'État,
- Amine ROBAI, secrétaire administratif et de contrôle du développement durable,
- Laurence ROUVELLAT, adjoint administratif de l'état,
- Céleste ROVERE, secrétaire administratif et de contrôle du développement durable,
- Madi SAID, technicien supérieur principal du développement durable,
- David SANNIER, contrôleur des transports terrestres,
- SCAUSSE-YAN Isabelle, contrôleur des transports terrestres,
- Yves SCHOEFFNER, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines,
- Fatima SOUDJAE, adjoint administratif de l'état,
- Mélanie SZCZEPANIAK, secrétaire administratif et de contrôle du développement durable,
- Floriane TAMINI, attachée d'administration de l'État,
- Saber TEMIME, technicien supérieur principal du développement durable,
- Mbarek WAHMANE, contrôleur des transports terrestres,

Article 2 :

Le jury d'examen est présidé par Monsieur Moussa BELOUASSAA, chef du département régulation des transports routiers à la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France.

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région d'Île-de-France.

Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur régional adjoint chargé
de la sécurité des transports et de la défense

Paul WEICK

SIGNÉ le 23/09/2021